



VILLE DE LA GARENNE-COLOMBES

LE JOURNAL OFFICIEL

DE LA GARENNE-COLOMBES
NUMÉRO 55 – Mars 2008

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2008

Ordre du jour :

- Installation du Conseil Municipal.
- Election du Maire.
- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.
- Election de la liste des Adjoints au Maire.

La séance du Conseil Municipal est ouverte, à 9 heures 02, sous la présidence de Christine Vaussoué, Adjointe au Maire de La Garenne-Colombes.

M^{me} Vaussoué

Je déclare la séance ouverte.

Je vais appeler les membres du Conseil Municipal.

(M^{me} Vaussoué procède à l'appel nominal des élus.)

Installation du Conseil Municipal.

M^{me} Vaussoué

Je déclare le Conseil Municipal installé.

Élection du Maire.

M^{me} Vaussoué

Mes chers collègues, en vertu de l'article L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Y a-t-il des candidats ?

Philippe Juvin.

M^{me} Bavecvic

J'ai l'honneur de présenter la candidature de Christophe Macé.

(M. Philippe Juvin et M. Christophe Macé sont candidats.)

Je voudrais avoir deux assesseurs pour tenir le bureau.

Baptiste.

M. Macé

Et Adélaïde Naturel.

(M. Baptiste Dubois et M^{me} Adélaïde Naturel, candidats, sont désignés sans opposition.)

Il me faut également deux scrutateurs pour le dépouillement.

(M. Alain Pouilly et M^{me} Françoise Bavecvic, candidats, sont désignés sans opposition.)

Vous devez inscrire le nom de votre candidat sur le papier qui se trouve devant vous. Quand je vais vous appeler, vous rentrerez dans l'isoloir et mettez ce papier dans une enveloppe qui se trouve sur la table à côté de l'isoloir. Ensuite, vous venez nous voir.

(Il est procédé à l'élection du Maire par vote à bulletin secret.)

M^{me} Vaussoué

On va continuer la séance.

Je voudrais une secrétaire s'il vous plaît et que les deux scrutateurs viennent me rejoindre.

Amira, peux-tu venir comme secrétaire s'il te plaît ?

(Il est procédé au dépouillement par les scrutateurs.)

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
- nombre de blancs et nuls : 1
- nombre de suffrages exprimés : 34

- majorité absolue :

18

M. Philippe Juvin a obtenu 30 voix.

M. Christophe Macé a obtenu 4 voix.

Je déclare M. Philippe Juvin Maire de La Garenne-Colombes.

(Applaudissements.)

M. le Maire

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, je souhaite tout d'abord remercier les membres du Conseil Municipal qui m'ont apporté leur confiance.

J'ai une pensée particulière pour tous les Garennois qui ont soutenu la liste que j'avais l'honneur de mener il y a une semaine par une majorité importante.

Je suis conscient non seulement de l'honneur qui nous est fait, mais aussi de la charge que cela représente.

Je veux aussi dire que je suis conscient que cette élection est une élection qui transcende la question du partage droite/gauche à La Garenne-Colombes et que notre mission est une mission locale. C'est ainsi que j'interprète ce scrutin comme une marque de confiance des Garennois envers la politique que nous menons depuis quelques années et que nous comptons continuer à mener dans les années à venir.

Je veux aussi avoir une pensée particulière pour mes deux adversaires, M. Macé et M. Conway, ici présents, pour les féliciter de leur campagne et des propositions qu'ils ont faites. Je formule le vœu que nous puissions travailler sereinement dans cette assemblée dans les six prochaines années ensemble.

J'ai enfin une pensée pour tous ceux qui n'ont pas voté pour la liste que je menais. Je veux les rassurer et leur dire que, comme je l'ai toujours été, je serai, dans les prochaines années, le Maire de tous les Garennois. Je ne fais pas de différence entre ceux qui sont ou qui ne sont pas d'accord avec moi, avec les choix que la majorité fait ; nous sommes là pour défendre l'intérêt général, protéger ceux qui sont les plus vulnérables, dans une société qui accroît la vulnérabilité des uns et des autres et peu importe les choix et les différences des uns et des autres, l'important est que chaque Garennois se retrouve dans son Conseil Municipal.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que j'avais à vous dire. Tout simplement, nous avons à travailler ensemble et à faire en sorte que La Garenne-Colombes, qui n'est finalement pas une ville aussi désagréable à vivre, soit de plus en plus agréable à vivre dans les années à venir. Vous pouvez compter sur la majorité municipale, vous pouvez compter sur votre Maire et vous pouvez compter, j'en suis persuadé, sur l'ensemble du Conseil Municipal pour défendre La Garenne-Colombes et l'intérêt des Garennois.

Merci infiniment.

(Applaudissements.)

Avant de passer au deuxième point de l'ordre du jour, je souhaite donner la parole à M. Macé, qui souhaitait faire une déclaration.

Monsieur Macé ?

M. Macé

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Je tiens tout d'abord à vous féliciter pour votre élection, Monsieur le Maire.

Je tiens aussi à saluer les nouveaux membres de notre Conseil Municipal qui vont découvrir progressivement la vie municipale.

Dans votre discours, vous avez dit que vous souhaitiez travailler avec les membres de l'opposition. Nous en prenons acte. Personne ici n'a le monopole d'aimer La Garenne-Colombes plus que son voisin. Chacune et chacun d'entre nous avons notre histoire avec cette ville. Ceci est notre richesse commune.

Le Conseil Municipal est le lieu du débat ; il est aussi le lieu de confrontation d'idées et de projets.

Pour notre part, nous continuerons à être force de proposition, à défendre des valeurs comme la solidarité, le respect de l'autre, la concertation avec la population, la transparence dans la gestion des affaires de notre Ville, en un mot, avoir le souci de l'autre.

Nous continuerons également à porter le débat politique dans le sens de la gestion de notre cité sur la nécessaire réalisation de logements aidés sur tout le territoire communal, sur la mise en place du quotient familial pour toutes les activités municipales, sur la réalisation d'équipements publics dignes d'une ville du XXI^e siècle, sur la prise en compte des questions d'écologie, de développement durable, sur la stabilisation de la pression fiscale.

Nous serons également attentifs sur la vie démocratique de notre Conseil Municipal : création de véritables commissions municipales qui se réunissent régulièrement, mise à disposition à l'Hôtel de Ville d'un bureau des membres de l'opposition, création de quatre Conseils de quartier ouverts à toute la population, concertation avec la population sur chaque projet et également, mes chers collègues, le respect entre nous.

Je souhaite terminer mon intervention pour renouveler au personnel communal mon attachement ; ils font un excellent travail. L'application du statut de la fonction publique territoriale doit être le fil conducteur des actions menées vis-à-vis d'eux.

Le rétablissement d'un climat de confiance est nécessaire.

L'appel que vous avez lancé à l'opposition doit se traduire par l'attribution d'un siège à l'opposition en Comité Technique Paritaire.

Nous avons six ans à vivre ensemble, nous avons six ans à construire La Garenne-Colombes Colombes du XXI^e siècle ; c'est un défi passionnant. Pour notre part, nous y prendrons toute notre place.

(Applaudissements.)

M. le Maire

Merci, Monsieur Macé.

Monsieur Conway ?

M. Conway

Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est pour nous la première fois que nous représentons une force nouvelle à La Garenne-Colombes. Tout au long de la campagne, nous avons fait des propositions constructives, positives, dans un esprit positif. Nous nous attacherons, dans le Conseil Municipal, à porter cela.

Notre souhait est que ces propositions soient non seulement entendues, mais prises en compte, sans esprit partisan et sans dogmatisme.

Merci.

(Applaudissements.)

Détermination du nombre d'Adjoints au Maire.

M. le Maire

Mes chers collègues, le point suivant à l'ordre du jour appelle la détermination du nombre d'Adjoints au Maire.

Comme vous le savez, le Code Général des Collectivités Territoriales précise qu'il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil et que le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Je vous propose donc la création de 10 postes d'Adjoints au Maire.

Y a-t-il des observations, des questions, des interventions sur ce sujet ? Personne ne veut intervenir ?

Je vous propose donc de passer au vote et vous propose 10 postes d'Adjoints au Maire.

Qui est contre ? Qui s'abstient ? Qui est pour ? Adopté à l'unanimité.

Je vous remercie.

Nous allons donc passer au point suivant qui est justement l'élection de la liste des Adjoints.

Élection de la liste des Adjoints au Maire.

M. le Maire

Nous venons de décider de la création de ces 10 postes d'Adjoints et dans les communes de 3 500 habitants, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes - c'est important -, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Voilà les modalités pratiques telles que fixées par la loi d'élection des Adjoints au Maire.

Je dois vous demander s'il y a des listes candidates ? Est-ce que l'opposition propose des listes candidates ? *(Aucune.)* M. Conway non plus.

Je vous donne donc lecture de la liste candidate de la majorité municipale :

- 1) M^{me} Claudine Labrousse ;
- 2) M. Jean-Pierre Hervo ;
- 3) M^{me} Odile Roussillon ;
- 4) M. Yves Perrée ;
- 5) M^{me} Brigitte Margaria ;
- 6) M. Arnauld Houtart ;
- 7) M^{me} Isabelle Juvin-Marleix ;
- 8) M. Ghislain de Boutray ;
- 9) M^{me} Monique Raimbault ;
- 10) M. Baptiste Dubois.

Il faut que nous votions à bulletin secret. J'en suis désolé pour le temps que nous allons y passer et ravi pour le formalisme de la procédure.

Je vais déposer ces listes sur la table à côté de l'isoloir et je rappelle les deux assesseurs de tout à l'heure pour leur demander de revenir travailler. Il s'agissait de M. Dubois et de M^{me} Naturel.

(Il est procédé à l'élection de la liste des Adjoints au Maire par vote à bulletin secret.)

M^{me} Haberah, j'ai besoin de vous comme secrétaire, ainsi que des deux scrutateurs.

(Il est procédé au dépouillement par les scrutateurs.)

Mesdames et Messieurs, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 35
- nombre de blancs et nuls : 4
- nombre de suffrages exprimés : 31
- majorité absolue : 16

La liste présentée par l'Union pour la Majorité Municipale a obtenu 31 voix.

Sont donc élus Adjoints au Maire, dans l'ordre du tableau : Claudine Labrousse, Jean-Pierre Hervo, Odile Roussillon, Yves Perrée, Brigitte Margaria, Arnauld Houtart, Isabelle Juvin-Marleix, Ghislain de Boutray, Monique Raimbault et Baptiste Dubois.

Toutes mes félicitations !

(Applaudissements.)

Conformément à la tradition, je vais vous appeler un par un ; j'ai un petit cadeau à vous remettre. Je précise que par souci d'économie, les anciens Adjoints au Maire ont redonné leur écharpe que je vais leur redonner.

(Rires.)

J'appelle Claudine Labrousse.

(M. le Maire remet son écharpe à M^{me} Labrousse.)

(Applaudissements.)

Mon numéro est plus au point qu'il y a sept ans, puisqu'à l'époque, je ne sais pas si vous vous en souvenez, quand j'avais remis son écharpe à M^{me} Labrousse, l'écharpe était tombée en bas de ses pieds.

(Les élus signalent qu'il s'agissait de M. Hervo.)

(M. le Maire remet son écharpe à M. Hervo.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M^{me} Roussillon.)

(Applaudissements.)

Je veux rappeler une anecdote qui date du dernier mandat. Un jour, Odile Roussillon remettait des prix dans une école. Elle sort de la classe avec son écharpe. Un petit enfant tombe sur elle, la regarde et dit : « Oh, miss France ! »

(Rires.)

Yves Perrée, mister France !

(M. le Maire remet son écharpe à M. Perrée.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M^{me} Margaria.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M. Houtart.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M^{me} Juvin-Marleix.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M. de Boutray.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M^{me} Raimbault.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son écharpe à M. Dubois.)

(Applaudissements.)

Maintenant je vais remettre à chacun des conseillers municipaux, avec la petite boîte, son insigne.

Ceux qui en ont déjà une doivent la garder, par souci d'économie ; je remets leur insigne aux nouveaux.

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Haberah.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Fommarty.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M. Barraquand.)

(Applaudissements.)

Remettre une médaille à un champion olympique me bouleverse toujours...

(Rires.)

J'espère qu'il va nous rapporter de l'or...

(M. le Maire remet son insigne à M. Citerne.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M. Pouilly.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Thimel.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M. Butet.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Gaillabaud.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Bavcevic.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M^{me} Naturel.)

(Applaudissements.)

(M. le Maire remet son insigne à M. Conway.)

(Applaudissements.)

Toutes mes félicitations !

Mes chers collègues, voilà donc la séance très formelle de ce premier Conseil Municipal.

La loi dispose que nous ne pouvons pas délibérer sur d'autres sujets.

Il faut maintenant que je vous donne l'ordre officiel du tableau :

- 1) Philippe Juvin ;
- 2) Claudine Labrousse ;
- 3) Jean-Pierre Hervo ;
- 4) Odile Roussillon ;
- 5) Yves Perrée ;
- 6) Brigitte Margaria ;
- 7) Arnauld Houtart ;
- 8) Isabelle Juvin-Marleix ;
- 9) Ghislain de Boutray ;
- 10) Monique Raimbault ;
- 11) Baptiste Dubois ;
- 12) Monique Mangeard ;
- 13) Jean-François Dransart ;
- 14) Bernard Chaillet ;
- 15) Amira Haberah ;
- 16) Brigitte Lioret ;
- 17) Sylvie Kalfon ;
- 18) Pascal Graux ;
- 19) Anne Fommarty ;
- 20) Jean-Philippe Ballin ;
- 21) Christine Vaussoué ;
- 22) Xavier Pinta ;
- 23) Annie Vingerling ;
- 24) Hervé Barraquand ;
- 25) Robert Citerne ;

- 26) Anne de Bellabre
- 27) Alain Pouilly ;
- 28) Marie-Claude Thimel ;
- 29) Jean-Pierre Butet ;
- 30) Geneviève Gaillabaud ;
- 31) Christophe Macé ;
- 32) Françoise Bavcevic ;
- 33) Philippe Billard ;
- 34) Adélaïde Naturel ;
- 35) Christophe Conway.

Voilà donc le Conseil Municipal installé.

Nous nous réunirons vendredi prochain, Vendredi saint, à 19 heures.

J'invite les conseillers municipaux à se présenter un peu plus tôt - je vous donne rendez-vous à moins le quart - pour une photo de groupe. La tradition veut aussi que le Conseil Municipal ait une photo de groupe en début de mandat.

Je vous invite, pour ceux qui le peuvent, à venir un peu avant moins le quart, parce que nous devons faire des photographies individuelles pour le site internet de la Ville et les documents officiels.

Je crois que je vous ai à peu près tout dit...

Si vous pouvez ne pas partir immédiatement, nous allons vous remettre dans quelques instants la convocation, ainsi que les documents du prochain Conseil Municipal.

Enfin, ce document doit être signé quand ?

Une intervenante des services*

Tout de suite.

M. le Maire

Par tout le monde ?

Une intervenante des services*

Les membres du bureau, président, assesseurs, secrétaire, doyen.

M. le Maire

Les assesseurs, la doyenne et le secrétaire sont priés de venir me voir pour signer cela.

Je vous donne rendez-vous vendredi.

Merci infiniment !

(Applaudissements.)

La séance est levée à 10 heures 02.